



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 2 décembre 2019, s'est réuni le 19 décembre 2019 à 18 heures, salle du Conseil de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 49
Présents : 35 jusqu'à 20h, puis 38 jusqu'à 21h, puis 37
Votants : 46
Secrétaire de séance : Danièle KHA

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Anne BORRY, Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC : Marie-France LE COZ, Marcel JAMBOU, Anne-Marie QUENEHERVE
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Anne MARECHAL (arrivée à 20h), Denez DUIGOU
GUILLIGOMARCH'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : André FRAVAL, Jeanne-Yvonne GOURLAOUEN
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Bernard PELLETER (jusqu'à 21h), Nolwenn LE CRANN
MOËLAN-SUR-MER : Marcel LE PENNEC, Pascale NEDELLEC, Christophe RIVALLAIN, Renée SEGALOU, Alain JOLIFF, Gwenaël HERROUET
QUERRIEN : Jean-Paul LAFITTE, Juliette PASQUIER
QUIMPERLÉ : Michaël QUERNEZ (arrivée à 20h), Danièle KHA, Marie-Madeleine BERGOT, Michel FORGET
RÉDÉNÉ : Jean LOMENECH, Lorette ROBERT-ROCHER, Yves BERNICOT
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Edith JEAN, Claude JAFFRE (arrivée à 20h)
SAINT-THURIEN : Joël DERRIEN
SCAËR : Danielle LE GALL, Didier LE DUC
TRÉMÉVÉN : Roger COLAS, Lénaïc ROBIN

ABSENTS EXCUSES :

Yves ANDRE (BANNALEC), Catherine BARDOU (CLOHARS), Loïc TANDE (LOCUNOLE), Christophe LESCOAT (MELLAC), Patrick TANGUY (QUIMPERLE), Daniel LE BRAS (QUIMPERLE), Cécile PELTIER (QUIMPERLE), Martine BREZAC (QUIMPERLE), Erwan BALANANT (QUIMPERLE), Jean-Yves LE GOFF (SCAER), Jean-Michel LEMIEUX (SCAER)

POUVOIRS :

Yves ANDRE (BANNALEC) a donné pouvoir à Marie-France LE COZ (BANNALEC)
 Anne MARECHAL (CLOHARS) a donné pouvoir à Jacques JULOUX (CLOHARS) jusqu'à 20h
 Loïc TANDE (LOCUNOLE) a donné pouvoir à Corinne COLLET (LOCUNOLE)
 Bernard PELLETER (MELLAC) a donné pouvoir à Nolwenn LE CRANN (MELLAC) à partir de 21h
 Christophe LESCOAT (MELLAC) a donné pouvoir à Jean LOMENECH (REDENE)
 Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michel FORGET (QUIMPERLE) jusqu'à 20h
 Patrick TANGUY (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Marie-Madeleine BERGOT (QUIMPERLE)
 Cécile PELTIER (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Daniel LE BRAS (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Joël DERRIEN (SAINT THURIEN)
 Claude JAFFRE (RIEC) a donné pouvoir à Edith JEAN (RIEC) jusqu'à 20h
 Jean-Yves LE GOFF (SCAER) a donné pouvoir à Danielle LE GALL (SCAER)
 Jean-Michel LEMIEUX (SCAER) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)

DCC2019-258

VIE COURANTE
12- EAU ET ASSAINISSEMENT

Tarif domestique eau potable 2020 (annexe)

La délibération du Conseil communautaire du 27 septembre 2018 a fixé le cadre d'actions liées au transfert des compétences eau et assainissement collectif au 1^{er} janvier 2019 et dans lequel il est prescrit le strict maintien de toutes les structures tarifaires et tarifs eau et assainissement du territoire en 2019 et en 2020.

Il est donc proposé de maintenir en 2020 les structures tarifaires et le tarif domestique eau potable du territoire.

La grille tarifaire 2020 est jointe en annexe.

L'Assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER le tarif domestique eau potable, strictement identique à celui de 2019 et applicable à compter du 1^{er} janvier 2020.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE le tarif domestique eau potable, strictement identique à celui de 2019 et applicable à compter du 1^{er} janvier 2020.

ADOPTÉ à l'unanimité

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

Sébastien MIOSSEC

EAU ET ASSAINISSEMENT**h) Tarif domestique eau potable 2020 (annexe)**

	TARIF 2020 EAU ET ASSAINISSEMENT
---	---

⇒ TARIF DOMESTIQUE EAU POTABLE HT (TVA 5,5 %)

Commune	Tarif				
ARZANO	Abonnement :	-	U	60,00 €	
	Consommation :	0 à 1 000 m ³	M ³	1,65 €	
		> 1 000 m ³	M ³	0,95 €	
BANNALEC	Abonnement :	-	U	44,25 €	
	Consommation :	0 à 500 m ³	M ³	1,48 €	
		501 à 5 000 m ³	M ³	0,98 €	
		> 5 000 m ³	M ³	0,75 €	
BAYE	Abonnement :	-	U	37,32 €	
	Consommation :	0 à 300 m ³	M ³	1,17 €	
		> 300 m ³	M ³	0,88 €	
	CTMA (redevance pour l'amélioration de la qualité de l'eau) :	-	M ³	0,023 €	
CLOHARS-CARNOËT	Part Quimperlé Communauté				
	Abonnement :	-	U	44,4500 €	
	Consommation :	0 à 40 m ³	M ³	0,6500 €	
		41 à 300 m ³	M ³	0,5359 €	
		> 300 m ³	M ³	0,1300 €	
Incidence importation eau du Zabrenn en Quimperlé :	-	M ³	0,1400 €		
GUILLIGOMARC'H	Abonnement :	-	U	60,00 €	
	Consommation :	0 à 500 m ³	M ³	1,20 €	
		> 500 m ³	M ³	0,85 €	
LE TRÉVOUX	Abonnement :	-	U	37,32 €	
	Consommation :	0 à 300 m ³	M ³	1,17 €	
		> 300 m ³	M ³	0,88 €	
	CTMA (redevance pour l'amélioration de la qualité de l'eau) :	-	M ³	0,023 €	
LOCUNOLÉ	Abonnement :	-	U	38,40 €	
	Consommation d'un particulier :	0 à 100 m ³	M ³	1,36 €	
		> 100 m ³	M ³	1,88 €	
	Consommation d'un professionnel :	< 300 m ³	M ³	1,36 €	
		• Consommation annuelle	0 à 100 m ³	M ³	1,36 €
			> 100 m ³	M ³	1,19 €
• Consommation annuelle > 300 m ³		> 100 m ³	M ³	1,19 €	
MELLAC	Abonnement :	-	U	37,32 €	
	Consommation :	0 à 300 m ³	M ³	1,17 €	
		> 300 m ³	M ³	0,88 €	
	CTMA (redevance pour l'amélioration de la qualité de l'eau) :	-	M ³	0,023 €	

Commune	Tarif			
MOËLAN/MER	Part Quimperlé Communauté			
	Abonnement :	-	U	44,4500 €
	Consommation :	0 à 40 m ³	M ³	0,6500 €
		41 à 300 m ³	M ³	0,5359 €
		> 300 m ³	M ³	0,1300 €
	Incidence importation eau du Zabrenn en Quimperlé :	-	M ³	0,1400 €
QUERRIEN	Abonnement :		U	34,12 €
	Consommation :	0 à 100 m ³	M ³	1,20 €
		101 à 500 m ³	M ³	0,87 €
		> 500 m ³	M ³	0,68 €
	Frais d'accès au service :		U	23,70 €
QUIMPERLÉ	Abonnement pour compteur ø :	15 à 40 mm	U	26,00 €
		50 à 60 mm	U	92,00 €
		80 mm	U	121,00 €
		100 à 125 mm	U	138,00 €
		150 mm	U	315,00 €
	Consommation :	0 à 150 000 m ³	U	1,14 €
	CTMA (redevance pour l'amélioration de la qualité de l'eau) :	-	M ³	0,02 €
RÉDÉNÉ	Abonnement :	-	U	58,00 €
	Consommation :	0 à 300 m ³	M ³	1,20 €
		> 300 m ³	M ³	0,90 €
RIEC/BÉLON	Part Quimperlé Communauté			
	Abonnement :	-	U	44,4500 €
	Consommation :	0 à 40 m ³	M ³	0,6500 €
		41 à 300 m ³	M ³	0,5359 €
		> 300 m ³	M ³	0,1300 €
	Incidence importation eau du Zabrenn en Quimperlé :	-	M ³	0,1400 €
SAINT-THURIEN	Abonnement :	-	U	51,09 €
	Consommation :	0 à 50 m ³	M ³	1,08 €
		51 à 250 m ³	M ³	0,93 €
		> 250 m ³	M ³	0,76 €
SCAËR	Abonnement :	-	U	37,15 €
	Consommation :	0 à 15 m ³	M ³	2,41 €
		16 à 30 m ³	M ³	1,44 €
		31 à 250 m ³	M ³	1,32 €
		251 à 600 m ³	M ³	1,36 €
		601 à 5 000 m ³	M ³	1,22 €
	> 5 000 m ³	M ³	0,81 €	
TRÉMÉVEN	Abonnement :	-	U	52,90 €
	Consommation :	0 à 40 m ³	M ³	1,11 €
		41 à 100 m ³	M ³	1,26 €
		101 à 120 m ³	M ³	1,51 €
		> 120 m ³	M ³	1,91 €